

Dépendance économique et pauvreté des femmes en France

Sophie PONTHEUX

Je commencerai par une citation de l'économiste et prix Nobel Gary Becker, qui écrivait, en 1985 :

“... the responsibility of married women for childcare and other housework has major implications for earnings and occupational differences between men and women even aside from the effect on the labor force participation of married women.(...) The persistence of these responsibilities in all advanced societies may only be a legacy of powerful forces from the past and may disappear or be greatly attenuated in the near future (...) a person's sex would then no longer be a good predictor of earnings and household activities. It is still too early to tell how far Western societies will move in this direction.”⁶ (G. S. Becker, « Human capital, effort and the sexual division of labor », 1985)

Je ne partage pas, loin de là, la vision de Gary Becker sur l'économie de la famille – vision ancrée dans la famille américaine des années 1950, avec les hommes au travail sur le marché pour y gagner l'argent du ménage tandis que les femmes restent à la maison pour s'occuper de leur famille – mais cette citation a l'intérêt de poser parfaitement les termes du problème d'un strict point de vue économique : la division du travail est efficace si elle repose sur une spécialisation de chacun dans les activités pour lesquelles le rendement relatif du temps est le plus élevé – c'est un principe que l'on trouve également sous l'appellation de théorie des avantages comparatifs, en matière de spécialisation internationale... En conséquence, selon la théorie, si les perspectives de gain sur le marché du travail sont moindres pour les femmes que pour les hommes, l'intérêt de la famille est que les femmes se spécialisent dans les tâches domestiques, et que les hommes se spécialisent dans le travail marchand. Passons sur le fait que l'intérêt de la famille semble rejoindre plus souvent l'intérêt des hommes que celui des femmes...

Passons aussi sur le fait que cette théorie offre peu de possibilités pour des changements – comme les femmes savent qu'elles ne vont pas avoir de carrière, leur investissement éducatif

⁶ « ... le fait que les femmes mariées sont responsables des soins aux enfants et des tâches domestiques joue un rôle central dans les différences de gains et de type d'emploi entre les femmes et les hommes sans même parler de son effet sur la participation au marché du travail (...) Le maintien de cet état de fait dans les sociétés avancées n'est peut être que l'héritage de forces du passé, et pourrait disparaître ou être grandement atténué dans un futur proche (...) alors, le sexe d'une personne ne serait plus un bon prédicteur des gains et des activités domestiques. Il est cependant encore trop tôt pour savoir à quel point les sociétés avancées iront dans cette direction ».

est moindre que celui des hommes, donc elles se trouvent forcément moins performantes que les hommes sur le marché du travail, donc il est plus efficace qu'elles conservent leur spécialisation « domestique »...

Mais en conséquence aussi, si (pour une raison inconnue) les perspectives de gains des femmes tendaient à se rapprocher de celles des hommes, ce qui signifierait que le prix de leur temps se rapproche de celui des hommes, le partage du temps des femmes et des hommes devrait devenir de plus en plus similaire, les femmes travaillant plus et les hommes assumant davantage de tâches domestiques.

C'est ici que la réalité se détache nettement de la prédiction théorique, ce qui laisse penser que les *"powerful forces from the past"* évoquées par Becker sont toujours à l'œuvre. Car en 2009, alors qu'en moyenne les femmes sont aussi éduquées que les hommes – sinon plus – le partage des tâches reste toujours aussi inégal, de même que la vision sociale des rôles féminins et masculins, à tel point que dans de nombreuses entreprises, on préfère embaucher ou promouvoir des hommes plutôt que des femmes aussi expérimentées parce que les hommes sont « plus disponibles » que les femmes, en particulier les hommes qui ont des enfants sont plus disponibles que les femmes qui ont des enfants. En retour, cette situation contribue à ce que les femmes assument toujours l'essentiel des tâches domestiques et familiales, et continuent, toutes choses égales par ailleurs, à gagner moins que les hommes.

On est donc, en 2009, bien loin d'un monde dans lequel *"a person's sex would not be a good predictor of earnings and household activities"*. A quel point en est-on éloignés? Où sont les blocages? Quelles sont les conséquences? Y a-t-il des leviers qui permettraient de dépasser cet état de fait? Voilà les questions que je propose d'examiner maintenant.

A quel point est-on loin de l'égalité ?

- Dans partage des tâches domestiques et familiales :

Selon la dernière enquête « emploi du temps » en France (1999), dans les couples dont l'homme est actif, les femmes passent en moyenne chaque jour près de 2,5 fois plus de temps aux tâches domestiques et familiales que les hommes (300 minutes contre environ 125 minutes) ; dans ce total, le ratio qui correspond aux seules tâches familiales est de plus de 3 (graphique 1, voir annexe).

Lorsque les femmes sont actives, le temps qu'elles passent à ces tâches diminue... mais celui passé par les hommes ne change presque pas (graphique 2, voir annexe).

Dans les couples de 2 actifs, près de 100 % des femmes ont effectué au moins une tâche domestique dans la semaine précédente, contre moins de 80% des hommes ; pour les soins aux enfants, respectivement 43% des femmes, 29% des hommes (graphique 3, voir annexe).

Une inégalité qui touche tous les pays d'Europe :

Selon une enquête européenne, en 2004 en France : seulement environ 30% des hommes de 25 à 47 ans effectuent autant ou plus de tâches domestiques que leur conjointe ; dans les pays d'Europe, cette proportion va de 40% en Suède, environ 27% en Allemagne à moins de 10% en Turquie (graphique 4, voir annexe).

- Sur le marché du travail :

Cinq chiffres permettent de résumer la place des femmes dans l'emploi en France

46% des emplois ;

61% des emplois non qualifiés ;

78% des emplois à bas salaire ;

82% des emplois à temps partiel ;

L'écart des salaires moyens est de 25% pour les salaires mensuels, de 11% pour les salaires horaires.

L'inégalité salariale résiste : en France depuis une bonne décennie, l'écart salarial ne se réduit plus (graphique 5, voir annexe).

La famille joue un rôle important sur les inégalités d'accès à l'emploi et de type d'emploi

Participation au marché du travail (graphique 6, voir annexe)

sans enfant : 80% des femmes et des hommes sans enfant sont en emploi,

avec 1 enfant : 90% des hommes et 80% des femmes

avec 2 enfants : 95% des hommes, 76% des femmes

avec 3 enfants et plus : 90% des hommes, 56% des femmes

Emploi à temps partiel (graphique 7, voir annexe)

Sans enfant : 14%

1 enfant : 21%

2 enfants : 35%

3 enfants et plus : 43%

Où sont les blocages ?

Que nous proposent les théories pour comprendre ces inégalités et cette inertie ?

le rôle du capital humain : les femmes sont désavantagées car moins éduquées et expérimentées
Cette explication tend à s'épuiser puisque le niveau d'éducation des femmes a (largement) rejoint celui des hommes. Par contre :

- l'écart d'expérience demeure – en raison notamment des interruptions de carrière ;
- l'avantage éducatif constaté en *niveau* d'éducation peut être contrarié par la persistance de différences dans l'orientation par spécialité de formation, les filières restant largement différenciées (trois chiffres : 84 % des étudiants inscrits dans des écoles préparant à des fonctions paramédicales, et 77 % des inscrits dans des écoles préparant aux fonctions du social sont des jeunes femmes, tandis qu'elles ne représentent que 23,5 % des étudiants des écoles d'ingénieurs).
- Les questions : quels déterminants de l'orientation scolaire ? Pourquoi les filles choisiraient-elles les spécialités les moins rentables ? Une explication standard : elles anticipent leur(s) maternité(s) future(s) et écartent les formations qui débouchent sur des métiers « prenants » (mais rémunérateurs !) peu conciliables avec la vie familiale ; une explication moins standard : il y a des barrières à l'entrée dans certaines professions, donc l'anticipation de difficultés de recrutement liées au sexe découragerait alors de s'engager dans certaines voies professionnelles ; une explication encore moins standard : les normes sociales pèsent dans les choix d'orientation

la ségrégation, la discrimination :

- La ségrégation demeure importante sur le marché du travail : occupations « féminines » et « masculines ». Par grande catégorie de profession, l'opposition bien connue depuis les années 1970 hommes ouvriers / femmes employées se vérifie toujours : 37% des hommes en emploi sont ouvriers (et 10% des femmes), 48% des femmes sont employées (12% des hommes). Dans les « professions intermédiaires », on trouve à peu près autant de femmes que d'hommes... si l'on reste à ce niveau de généralité ; mais les inégalités sont fortes dès que l'on détaille un peu : 65 % des instituteurs sont des institutrices, et près de 80 % des professionnels de la santé et du travail social sont des femmes. A l'inverse, on ne trouve qu'environ 10 % de femmes parmi les techniciens, contremaîtres et agents de maîtrise. Le temps partiel est presque exclusivement féminin ; « choix » d'emploi des femmes plus contraints, marché moins étendu (y compris au sens territorial).
- Discrimination : notamment au niveau des embauches et des promotions (plafond de verre). Théorie de la discrimination statistique : préjugant de la probabilité d'une interruption de carrière, l'employeur affectera les femmes à des postes moins exigeants afin de pouvoir les remplacer plus facilement. Du coup, leur progression salariale est plus lente que celle de leurs homologues masculins. Le processus peut être auto-entretenu : le coût d'interruption de

carrière est réduit, puisque les femmes occupent des postes où elles progressent moins vite dans l'échelle des salaires, et elles ont donc moins à perdre lorsqu'elles se retirent du marché du travail. Par un effet en retour, cela conforte les employeurs dans la plus grande probabilité d'interruption de carrière des salariées femmes.

les normes sociales de genre, l'assignation de rôles

- jouent un rôle important dans les inégalités sur le marché du travail : on trouve normal qu'une mère soit mobilisable tout le temps pour ses enfants, on trouve normal qu'un père soit mobilisable tout le temps par son employeur. Conséquences concrètes : la « conciliation » du familial et du professionnel est reportée essentiellement sur les femmes.

- semblent jouer également sur les comportements individuels, qui se conforment aux attentes sociales (« doing gender »)

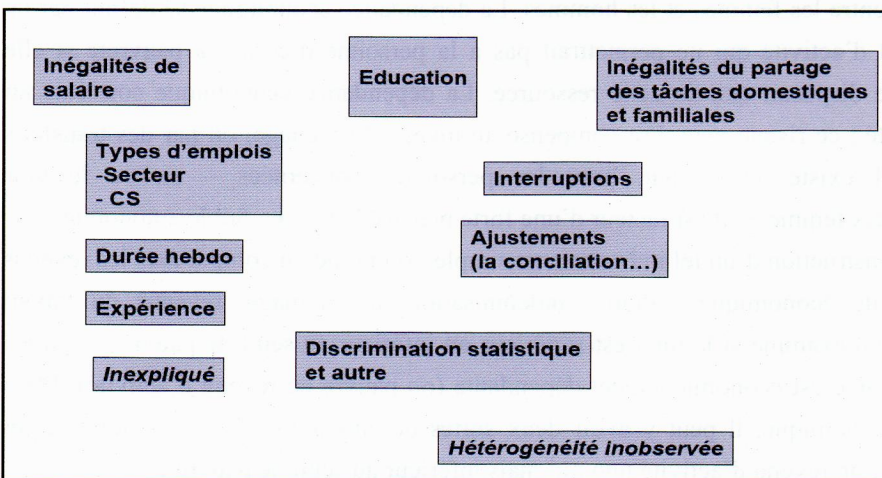
- une organisation sociale qui fait porter sur les femmes une part majeure de la prise en charge des responsabilités familiales et des tâches domestiques.

Pour résumer : on a d'un côté, des phénomènes de ségrégation, eux-mêmes largement issus des comportements sociaux et de la distribution des tâches domestiques et familiales entre les femmes et les hommes ; de l'autre côté, des inégalités sur le marché du travail qui, en retour, contribuent peut-être à les faire perdurer. L'enchevêtrement des facteurs (schema 1) rend difficile l'identification d'un levier.

Quel rapport avec la pauvreté des femmes, et comment appréhender cette pauvreté ?

Au constat de l'inégalité du partage des tâches et de l'inégalité des salaires, il faudrait ajouter l'inégalité des taux d'activité entre les femmes et les hommes, le sur-chômage féminin, les interruptions d'activité plus fréquentes pour les femmes que pour les hommes, et leur effet sur les revenus de remplacement (indemnisation du chômage et retraites). Au total :

Schéma 1 – enchevêtrement des facteurs



- 1) en moyenne, les femmes sont moins souvent actives que les hommes et lorsqu'elles travaillent, leurs gains sont inférieurs à ceux des hommes ;
- 2) les revenus que les femmes reçoivent au cours d'un cycle de vie sont en moyenne inférieurs à ceux des hommes ;
- 3) elles effectuent une quantité de travail non payé incomparablement plus élevée que celle effectuée par les hommes (travail non payé qui en partie bénéficie aux hommes, déchargés de tâches qui pourraient nuire à leur engagement professionnel) ;
- 4) elles disposent aussi au cours d'une vie d'un temps de loisir moindre que celui des hommes.

Comment ces inégalités se répercutent-elles en termes d'écart de pauvreté ? La pauvreté (au sens monétaire) est difficile à appréhender au niveau des individus : en effet, pour « mesurer » la pauvreté, on se réfère au revenu des ménages, non aux revenus individuels ; l'approche usuelle de la pauvreté monétaire repose sur une hypothèse fondamentale : celle de la mise en commun des ressources au sein des ménages. En conséquence, tous les membres d'un même ménage sont pauvres ou non pauvres. Cette façon de mesurer la pauvreté « lisse » les écarts entre femmes et hommes. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a moins de femmes que d'hommes parmi les travailleurs pauvres, alors que près de 80% des salariés à bas salaires sont des femmes.

Dans ces conditions, comparer les taux de pauvreté des femmes et des hommes n'est pas très informatif, car ils sont très dépendants de la structure des ménages et des effets d'âge. On constate bien un écart de pauvreté, mais il est relativement faible : en 2006, 13,9% des femmes et 12,5% des hommes étaient pauvres (c'est-à-dire vivaient dans un ménage dont le niveau de vie est < 60% de la médiane de la distribution des niveaux de vie).

La dépendance économique : un autre éclairage

La notion de dépendance économique permet de tenir compte des inégalités d'accès à l'emploi et dans l'emploi entre les femmes et les hommes. La dépendance économique se définit par un revenu personnel d'activité qui ne permettrait pas à la personne d'éviter la pauvreté si elle vivait seule et ne disposait que de cette ressource. La dépendance économique constitue un risque de pauvreté ; ce risque peut être compensé au niveau du ménage, ou par des transferts sociaux, mais il existe, et surtout, pour les personnes concernées – on va le voir majoritairement des femmes – il est facteur d'une forte précarité et d'une faible autonomie.

Le principe de construction d'un tel indicateur est simple : on prend en compte tous les revenus liés à une activité économique (salaires, indemnisation du chômage, revenus du travail indépendant), et on examine si le total est supérieur ou inférieur au seuil de pauvreté. S'il est inférieur, la personne est économiquement dépendante (ou pauvre en revenu d'activité). Dans la dépendance économique, il peut y avoir deux sortes de situations : l'absence totale d'un revenu d'activité ; un revenu d'activité non nul mais inférieur au seuil de pauvreté.

En 2005 en France, parmi les personnes en âge de travailler, 27,5% étaient en situation de dépendance économique. 44% de ces personnes ne disposaient d'aucun revenu personnel d'activité ; dans cette situation, près de 80% étaient des femmes. 66% de ces personnes avaient un revenu personnel, mais un revenu dont le montant était inférieur au seuil de pauvreté ; dans cette situation, 68,5% étaient des femmes. La forte inégalité du risque de dépendance économique entre les femmes et les hommes se constate dans tous les pays de l'Union européenne (graphique 8, voir annexe), on retrouve un niveau important d'inégalité entre les femmes et les hommes. Ces personnes économiquement dépendantes ne sont pas nécessairement pauvres au sens habituel de ce terme : celles qui vivent en couple peuvent avoir un conjoint dont les revenus compensent leurs faibles revenus personnels (ou son absence) ; certaines qui vivent seules ou qui élèvent seules des enfants peuvent disposer de prestations sociales. Mais toutes sont en situation de précarité, dans le sens où elles dépendent d'un apport de ressources sur lequel elles n'ont pas de contrôle.

Un tel indicateur, qui pourrait être appliqué à une population plus large incluant notamment les retraités (non présenté ici car son calcul pose de nombreux problèmes méthodologiques avec les sources dont on dispose), permettrait d'appréhender plus largement que les écarts de salaire, et plus précisément que les écarts de pauvreté, l'ampleur de l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Quels leviers ?

A l'issue de ce tableau, on peu sombre, et d'autant plus sombre qu'il semble que le progrès vers l'égalité se fait à un rythme très ralenti depuis quelques années, on se demande un peu quels leviers permettraient de faire changer les choses. La grande difficulté vient de ce que les inégalités entre les femmes et les hommes trouvent leurs racines conjointement dans les sphères familiale, professionnelle, et scolaire, et dans les interactions entre ces sphères. Je citerai ce qu'a déclaré Vladimir Spidla (commissaire européen à l'emploi et aux affaires sociales) en 2007 :

« Les filles obtiennent de meilleures notes que les garçons à l'école et les femmes sont plus nombreuses que les hommes à entrer dans le monde du travail avec un diplôme universitaire en poche, mais un écart salarial de 15 % persiste. Cette situation absurde doit changer (...) les femmes accomplissent plus de travaux non rémunérés, comme s'occuper du ménage et de personnes à charge ; elles sont plus nombreuses à travailler à temps partiel et, souvent, les secteurs majoritairement féminins se caractérisent par des rémunérations moindres. Nous devons maintenant passer la vitesse supérieure. La seule solution est de mobiliser les hommes et les femmes, les ONG, les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pour s'attaquer au problème à tous les niveaux. » Autrement dit, il faut que tous agissent sur tous les fronts...

- Intervenir sur la sphère familiale ? Les choses sont compliquées, car elle échappe largement à l'intervention publique. Elle joue un rôle important à court terme, à travers le partage des tâches au sein des familles, et à plus long terme puisque c'est dans les familles que se transmettent des normes de plus ou moins grande égalité entre les femmes et les hommes.

- Intervenir sur la sphère scolaire et éducative : elle implique les parents, bien sûr, mais aussi les professionnels, eux aussi porteurs de normes de genre, et les supports éducatifs (représentation des femmes et des hommes dans les manuels scolaires et la littérature pour enfants ...). Il est stupéfiant de constater, à partir de travaux des sociologues de l'éducation, que les enseignants tendent, même inconsciemment, à traiter différemment les filles et les garçons : ainsi, à comportement des enfants donnés, les filles sont considérées « agitées » et les garçons « vifs ». On sait aussi qu'à résultats scolaires identiques, les filles ne se trouvent pas assez bonnes pour choisir certaines orientations, alors que les garçons ne se posent pas la question. Les politiques publiques ont ici un rôle à jouer.

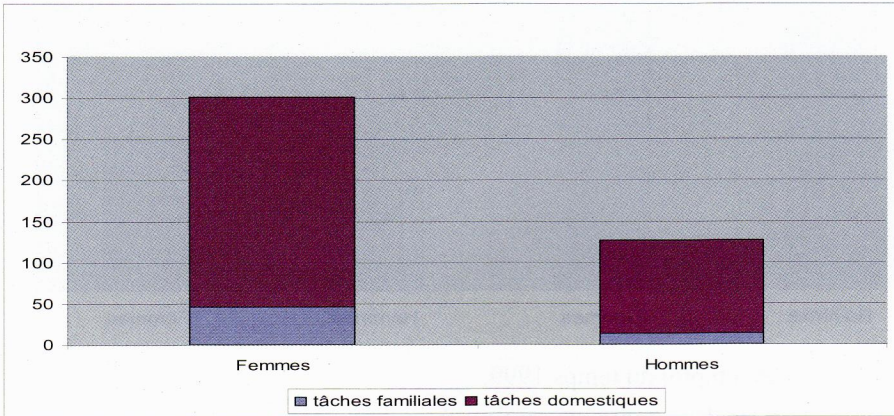
- Intervenir dans la sphère professionnelle ? OUI, c'est le niveau d'intervention le plus « facile ». Il faut assurer une meilleure insertion des femmes dans l'emploi : comme une assurance d'autonomie et d'indépendance, non seulement aux âges actifs, mais ensuite, à l'âge de la retraite. Lutter contre les freins idéologiques qui resurgissent régulièrement, parmi lesquels les thèses qui attribuent l'échec scolaire ou l'obésité des enfants à l'absence de leur mère à la maison parce qu'elle travaille, ou celles, plus insidieuses, qui s'appuient sur les faibles salaires des femmes et les difficultés de la conciliation travail-famille pour conclure qu'il est normal qu'elles « préfèrent » rester à la maison pour voir grandir leurs enfants.

Mais :

- il n'y a pas de « recette », et l'imbrication de facteurs relevant des différentes sphères rend l'identification des leviers difficile.

- promouvoir l'emploi des femmes ne peut se faire indépendamment d'un effort, au niveau des politiques publiques, pour réduire l'asymétrie de la prise en charge des responsabilités familiales par les femmes et par les hommes. Or jusqu'à présent, les formes prises par ce que l'on appelle la « conciliation » de la vie familiale et de la vie professionnelle n'ont pas réellement bousculé le moule social existant : le temps partiel contraint, comme le congé parental, concernent avant tout les femmes.

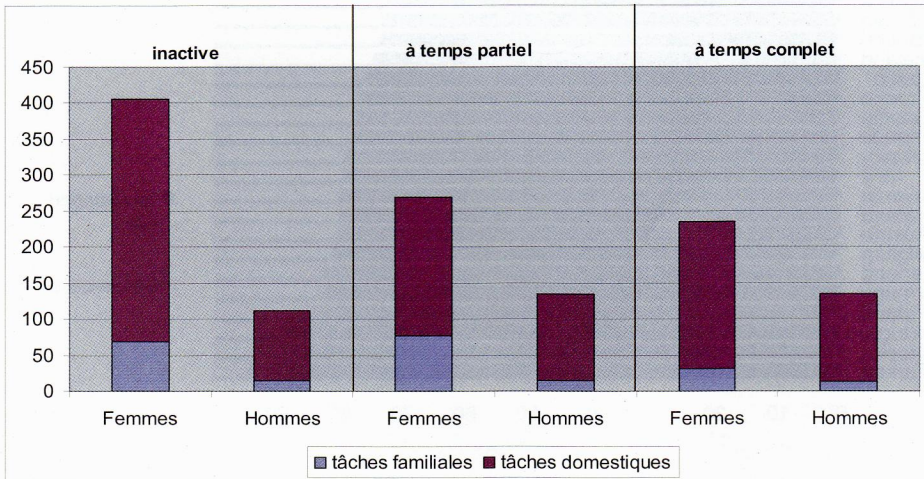
Graphique 1 – Temps passé aux tâches domestiques et familiales par les femmes et les hommes vivant en couple



Source : Insee, Enquête emploi du temps 1999.

Champ : couples dont l'homme est actif occupé

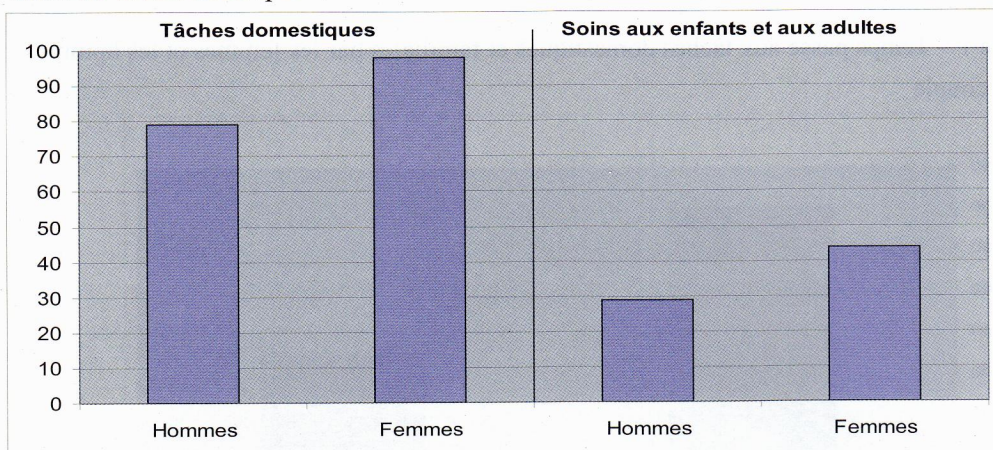
Graphique 2 – Temps passé aux tâches domestiques et familiales par les femmes et les hommes vivant en couple selon le statut d'activité de la femme



Source : Insee, Enquête emploi du temps 1999.

Champ : couples dont l'homme est actif occupé

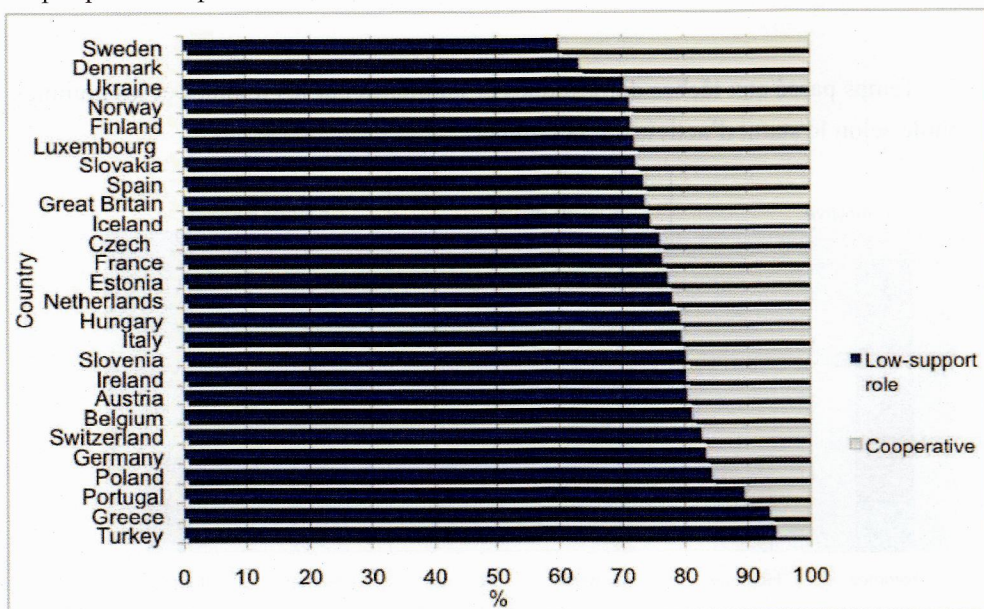
Graphique 3 – Taux de participation aux tâches domestiques et familiales par les femmes et les hommes vivant en couple



Source : Insee, Enquête emploi du temps 1999.

Champ : couples dont les deux conjoints sont actifs occupés

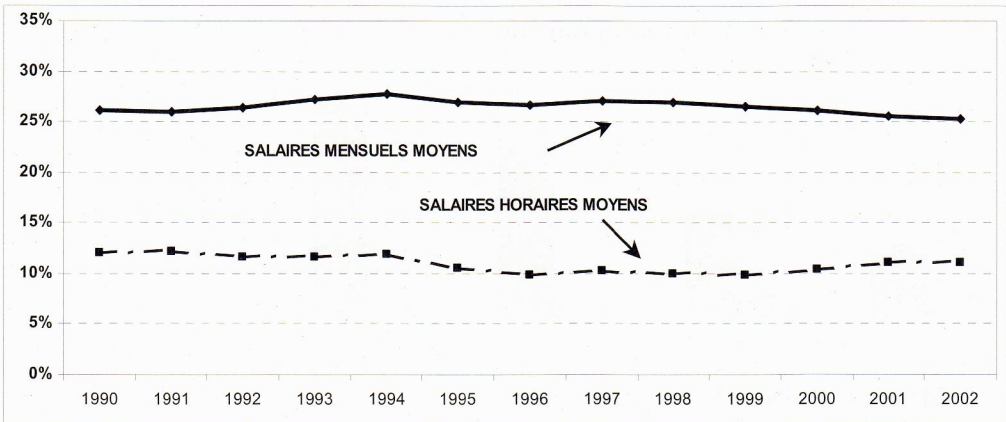
Graphique 4 – Répartition des hommes de 25 à 47 ans selon leur contribution relative



Extrait de J.Gonzalès *et al.*, 2009, « What made him change ? »,

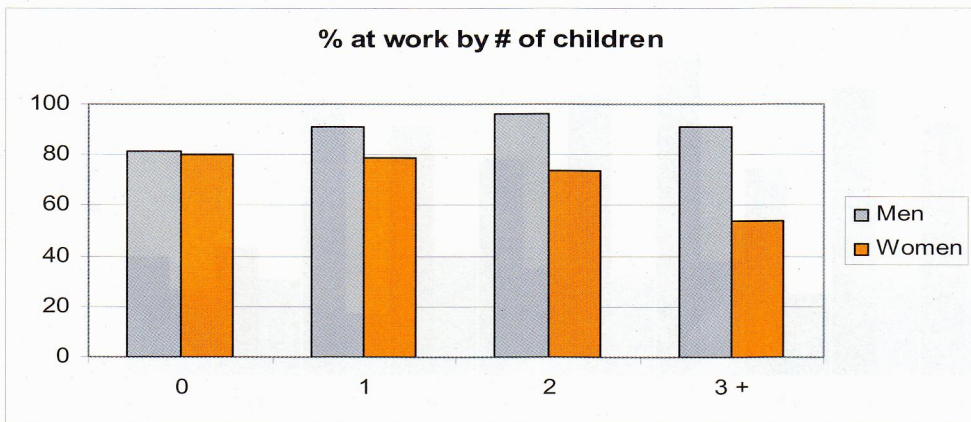
DemoSoc working paper n°2009-30, Université Pompeu Fabra, p. 13.

Graphique 5 – Répartition des hommes de 25 à 47 ans selon leur contribution relative aux tâches domestiques



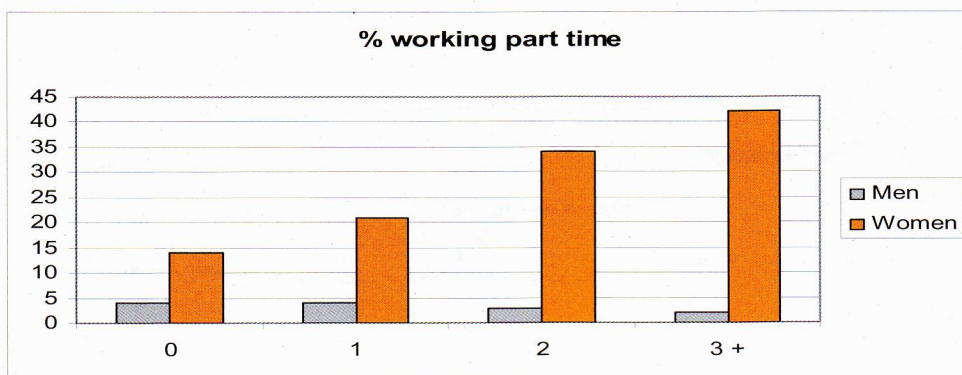
« L'écart des salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ? », Economie et Statistique n°398-99.

Graphique 6 – Part des femmes et des hommes en emploi selon le nombre d'enfants



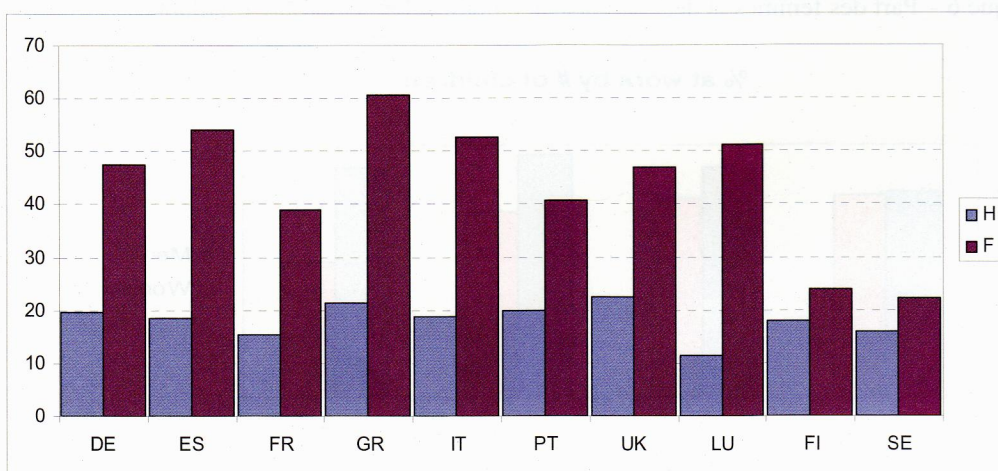
Extrait de D. Meurs, A. Pailhé et S. Ponthieux, 2008, « How much does it cost to stay at home ? », Insee Document de travail n°F0802.

Graphique 7 – Part du temps partiel dans l’emploi des femmes et des hommes selon le nombre d’enfants



Extrait de D. Meurs, A. Pailhé et S. Ponthieux, 2008,
« How much does it cost to stay at home ? », Insee Document de travail n°F0802.

Graphique 8 – Part des femmes et des hommes en situation de dépendance économique



D’après S. Ponthieux, « Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique »,
Insee, Document de travail n° F0902.